

# PROGRAMME LOCAL DE PRÉVENTION DES DÉCHETS ET ASSIMILÉS 2023-2028 PARTIE 1



PLPDMA 2023-208  
Du Minervois au Caroux

*Validé en Conseil Communautaire le 13/04/2023*

## Table des matières

<b>1. Présentation.....</b>	<b>3</b>
<b>a. Contexte .....</b>	<b>3</b>
1. <i>Le programme national de prévention de déchets 2021-2027.....</i>	<i>3</i>
2. <i>Le Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets .....</i>	<i>4</i>
<b>b. Organisation du service 3D .....</b>	<b>5</b>
1. <i>Les missions.....</i>	<i>5</i>
2. <i>Moyen humains affectés à la prévention .....</i>	<i>6</i>
<b>c. Démarche d'élaboration.....</b>	<b>7</b>
1. <i>La Commission Consultative d'Elaboration et de Suivi.....</i>	<i>7</i>
2. <i>Ateliers thématiques .....</i>	<i>7</i>
<b>2. Diagnostic.....</b>	<b>8</b>
<b>a. Diagnostic socio-économique .....</b>	<b>8</b>
1. <i>Un territoire rural, vaste et peu peuplé.....</i>	<i>8</i>
2. <i>Population vieillissante et fort taux de chômage .....</i>	<i>8</i>
3. <i>Emploi et économie essentiellement tertiaires.....</i>	<i>9</i>
4. <i>Les projets agricoles : diversification et production alimentaire.....</i>	<i>10</i>
5. <i>Un parc de logement ancien et un fort taux de résidences secondaires.....</i>	<i>10</i>
6. <i>Mobilité, déplacements difficiles.....</i>	<i>10</i>
7. <i>La dynamique associative forte .....</i>	<i>11</i>
<b>b. Diagnostic déchets.....</b>	<b>12</b>
1. <i>L'historique de la prévention .....</i>	<i>12</i>
2. <i>Vue sur le PLPDMA 2018-2022.....</i>	<i>12</i>
3. <i>Analyse AFOM.....</i>	<i>15</i>
4. <i>La poubelle d'un-e habitant-e du Minervois au Caroux .....</i>	<i>16</i>
5. <i>Retours des deux ateliers thématiques.....</i>	<i>17</i>
<b>c. Détermination des gisements d'évitement prioritaire et des enjeux de prévention.....</b>	<b>19</b>
<b>3. Stratégie et plan d'action .....</b>	<b>20</b>
<b>a. Axes stratégiques .....</b>	<b>20</b>
<b>b. Objectifs opérationnels.....</b>	<b>20</b>
<b>c. Plan d'actions.....</b>	<b>20</b>

# 1. Présentation

Les élus communautaires engagent la CdCMC dans un Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés sur la période 2023-2028.

## a. Contexte

Cette démarche devra répondre :

à l'objectif de réduction de 10% des quantités de déchets ménagers et assimilés produits par habitant en 2020 par rapport à 2010 fixé par la loi n° 2015-992 du 17 août 2015 relative à la Transition Énergétique pour la Croissance Verte.

à l'exigence de compatibilité avec les dispositions du Programme National de Prévention des Déchets (PNPD) et le Plan Régional Occitanie de Prévention et de Gestion des Déchets (PRPGD)

### 1. Le programme national de prévention de déchets 2021-2027

Le plan national de prévention des déchets (PNPD) fixe les orientations stratégiques de la politique publique de prévention des déchets et décline les actions de prévention à mettre en œuvre. L'élaboration d'un plan de prévention des déchets s'inscrit dans le cadre défini par le droit européen et le code de l'environnement.

Constituant la 3e édition, le PNPD pour la période 2021-2027 actualise les mesures de planification de la prévention des déchets au regard des réformes engagées en matière d'économie circulaire depuis 2017 (Feuille de route économie circulaire d'avril 2018, Loi relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire publiée le 10 février 2020).



#### rappel des objectif 2030 du PNPD

- 5% sur les déchets d'activités économiques
  - 15% sur les DMA
  - 50% sur le gaspillage alimentaire
- Réemployer ou réutiliser 5% du tonnage des DMA

## **2. Le Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets**

Le Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets (PRPGD) **fixe des objectifs et donne des moyens pour la réduction, le réemploi, le recyclage ou la valorisation des déchets**. Il est intégré dans le Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET).

Il fixe les objectifs :

- Réduire de 10 % les déchets ménagers et assimilés (DMA) : - 63 kg par habitant et par an
- Réduire de 30 % les quantités de déchets mis en décharge
- Réduire de 20% les déchets verts apportés en déchèterie
- Réduire les quantités de déchets d'activités économiques
- Réduire de 50 % les bio-déchets (déchets de repas et déchets verts) présents dans les Ordures Ménagères Résiduelles (OMR)
- Stabiliser les quantités de déchets dangereux collectés
- Améliorer les collectes sélectives en vue de leur valorisation avec pour objectifs par habitant et par an :
  - Verre : +16%
  - Emballages et papier : + 14%
  - Textile : + 7 kg
  - Déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) : + 12%
- Recycler 55 % des déchets non dangereux des ménages et des entreprises
- Valoriser 70% des déchets du BTP
- Atteindre 22% de la population couverte par une fiscalité par foyer au volume ou au poids (tarification incitative)

## b. Organisation du service 3D

### 1. Les missions

Dans sa compétence « Déchets », la Communauté de communes assure 4 missions principales :

- Collecte des ordures ménagères résiduelles
- Collecte sélective des emballages
- Gestion des contenants (bacs, bornes, caissons de collecte)
- Etablissement de la facturation (REOM, REOMI)

La gestion du traitement des déchets est décheteries a été délégué au syndicat Trifyl, également pleinement compétent sur le verre.

### 2. Le service 3D

Les moyens humains associés à la gestion des déchets au sein de la collectivité en 2021 sont les suivants :

Service	Agent	Fonction	ETP déchets
<b>Administratif</b>	Vanessa FEDERICO	DGS	0,05
	Vincent LEFEBVRE	Chef du service déchets développement durable	1
	Véronique DRESSAIRE	Secrétariat	0,6
		Responsable facturation REOM	0,2
<b>Administratif - précollecte SUD</b>	Damien LAIRE	Responsable facturation RI	0,75
		Technique précollecte, accueil	0,25
	Alexandre SANCHO	Agent de collecte des pros	0,75
		Précollecte	0,25
<b>régie de collecte EST-OUEST</b>	Jean Raymond FOURNIALS	Responsable collecte OM	0,5
	Jean Michel AMELA, Pierre MARCILHAC, Richard PHALIP	Chauffeurs	3
	Moussa TALMAT, Richard PUCHADEZ, Sébastien NAUDI, Eric PLANES, Lionel MONTEIL	Rippeurs ou chauffeur-rippeur	5
<b>Précollecte</b>	Alain VIARD	Agents techniques, précollecte	1,3
	Abdel TISSOURAS		
		<b>TOTAL ETP</b>	<b>13,65</b>

### 3. Moyen humains affectés à la prévention

Sur le PLPDMA 2018-2022, était affecté sur la prévention 0,3ETP au départ. Au cours des 5 ans, ils ont évolués vers 1,5 ETP, avec le recrutement d'une ambassadrice du Tri et de la Prévention.

## c. Démarche d'élaboration

---

### 1. La Commission Consultative d'Elaboration et de Suivi

Elle permet d'associer les acteurs locaux (collectivités, associations, partenaires et relais) de la prévention aux différentes étapes de la conduite du PLPDMA. Elle se compose de :

- 3 Élus référents pour la CdCMC :
  - o Josian Cabrol, Président
  - o Franck LIGNON, vice-président au DD
  - o Jean-Marc.SALEINE
- 3 élus de la Commission 3D :
  - o Delphine GAZEL
  - o Eric FABRE
  - o Alain TEISSIER
- 1 représentant-e TRIFYL
- 1 représentant-e de la REGION
- 1 représentant-e de l'ADEME
- 1 représentant-e de la CCI
- 1 représentant-e de la CMA
- 1 représentant-e de la Chambre d'Agriculture
- 1 représentant OTI
- des acteurs du territoire
  - o Aphyllante Environnement
  - o Centre Cebenna
  - o CPIE du Haut-Languedoc
  - o Collège du Jaur
  - o Collège Alexandre Laissac
  - o Collège Antoine Fauré
  - o Lycée Professionnel Jacques Brel

La Commission est animée par la CdCMC, au travers de son Ambassadrice du tri, le chef du service 3D et la chargée de communication.

### 2. Ateliers thématiques

Deux ateliers ont été convoqués à la rédaction de ce PLPDMA :

- Atelier Administrations

On y trouve les 36 communes et leurs regroupements, mais aussi le Lycée, les collèges, l'ASEI, la Maison d'Enfants, l'Hôpital.

L'objectif est de réfléchir ensemble aux actions envisageables aux sein des différents établissements.

- Atelier Commerces et Pro du tourisme

Les professionnels ont été invités par le biais de l'Office de Tourisme, via les mairies et des invitations ont également été envoyées aux associations de commerçants du territoire (L'ACACO et l'ACSP).

L'objectif est de prendre l'avis des pro sur la question des déchets, d'instiller la question de la prévention dans leurs pratiques pour imaginer des solutions communes.

## 2. Diagnostic

### a. Diagnostic socio-économique

La Communauté de communes du Minervois au Caroux (CdCMC) a été créée le 1<sup>er</sup> janvier 2017. Elle est issue de la fusion de trois communautés de communes : Orb Jaur, le Pays Saint Ponais, le Minervois.

Une équipe pluridisciplinaire de près de 90 agents assure des services publics de proximité pour accompagner les habitant-e-s au quotidien.

#### 1. Un territoire rural, vaste et peu peuplé

Le territoire est situé au nord-ouest du département de l'Hérault, au cœur du Parc Naturel Régional du Haut-Languedoc. Elle est limitrophe avec les départements de l'Aude et du Tarn. Son siège est basé à Saint-Pons de Thomières.

La CdCMC regroupe 36 communes et près de 15 000 habitants, pour une superficie de près de 800 km<sup>2</sup>. Elle est la plus vaste intercommunalité du département de l'Hérault mais aussi la moins peuplée.



Avec 2 018 habitants, la ville de Saint Pons de Thomières, est la plus peuplée, suivie par la commune d'Olonzac avec 1 748 habitants. Les autres communes du territoire n'atteignent pas les 1 000 habitants. 11 ne dépassent pas les 200 habitants.

#### 2. Population vieillissante et fort taux de chômage

Données INSEE RP 2019/données CAF/MSA 2020	CdCMC	Hérault	France
Part de la population de + de 60 ans	40,3%	27,5%	29,5%
Part des retraités (pop. de + 15 ans)	38,4%	27,6%	27,2%
Ménage d'une personne	39,3%	39,6%	37%
Couples avec enfant(s)	28,3%	38%	41%
Famille(s) monoparentale(s)	16,2%	18,3%	15,9%
Taux de chômage	17,5%	16,9%	12,9%
Médiane du revenu disponible (par unité de conso.)	18 070 €	20 640 €	21 930 €
Part des ménages fiscaux imposés	39%	52,1%	57,6%
Familles allocataires avec enfants de – de 3 ans dont le RUC est < au SMIC	51.8%	37.6%	

L'analyse des données de cadrage 2020 de la CAF 34, de la MSA et des données INSEE mettent en évidence :

- Une stabilisation de la population depuis 10 ans, mais une baisse du taux de natalité.

- Une population vieillissante : les plus de 60 ans et les retraités sont surreprésentés dans la population avec près de 40% pour chaque catégorie.
- Au niveau des ménages, la part des femmes ou des hommes isolés (ménage d'une personne) est importante mais c'est une tendance nationale.
- La typologie des familles est principalement des couples avec enfants (26%), 16% sont des familles monoparentales, ces familles ont principalement moins de 3 enfants (80%).
- Une forte précarité : un taux de chômage de la population important mais du même ordre de grandeur que celui du Département de l'Hérault. 52% des allocataires CAF vivent en dessous du seuil de pauvreté et 26% bénéficient du RSA.
- Des habitants à revenus modestes.

*On note que des familles sont attirés par ce territoire, notamment par la présence du secteur tertiaire qui représente 36% des emplois occupés. Le taux d'activité des femmes est relativement important lié en grande partie au taux d'emploi de ce secteur, néanmoins ce sont ces dernières qui occupent en grande majorité un emploi à temps partiel.*

### 3. Emploi et économie essentiellement tertiaires

Le secteur tertiaire emploie près des 2/3 des actifs. L'agriculture, et notamment la viticulture, représente toujours une part importante des emplois (17,8%) par rapport à une moyenne nationale et départementale (autour de 2,5%), en plus de marquer le paysage de son empreinte.

Emploi selon le secteur d'activités (données INSEE RP 2019)	CdCMC	Hérault	France
Agriculture	17,8%	2,5%	2,6%
Industrie	7,9%	6,4%	12,1%
Construction	7,4%	7,1%	6,4%
Commerce, transport, services divers	30,9%	48,1%	47,1%
Administration publique, enseignement, santé action sociale	35,9%	35,9%	31,9%

Une étude de la CCI menée à partir de données 2021 (hors données agricoles) a fait ressortir les éléments suivants :

- 723 entreprises sur le territoire emploient 737 salariés dans le secteur privé (secteur des services sous représenté). La dynamique de création d'entreprises se maintient au cours des 10 dernières années avec :
  - 75 créations annuelles en moyenne
  - 54 radiations par an

Le solde est positif et s'établit à près de 19 établissements en moyenne par an.

Sont présents deux principaux pôles commerciaux : Saint-Pons-de-Thomières et Olonzac qui réalisent près de 15 M d'euros de chiffres d'affaires chacun (ces 2 villes sont engagées dans le dispositif « Petites Villes de Demain »).

Il y a quatre Zones Artisanales principales : Courniou, Olargues, Olonzac, St Pons.

En alimentaire, à l'échelle de la CdCMC la part de chiffre d'affaire réalisée dans la grande distribution (49%) est plus faible qu'à l'échelle départementale (73%) : ce sont les **marchés / circuits courts ainsi que les commerces traditionnels** qui en bénéficient.

La CdCMC privilégie les axes de travail suivants :

- L'Immobilier d'entreprises : accompagner les projets structurants du territoire et voir les possibilités de développement d'une offre foncière (friches, ...)

- Le Commerce local : enjeu fort pour notre territoire (consommation locale importante dans ces commerces), il s'agit de conforter l'existant (maintien/ développement des commerces), et de travailler sur la question de la reprise des entreprises.
- La Filière bois : valoriser la ressource : le châtaigner (piquets- ganivelles) / le bois énergie : travailler sur l'opportunité de créer une plateforme bois énergie afin d'alimenter les chaufferies communales et collectives (17 sur le territoire).

#### 4. Les projets agricoles : diversification et production alimentaire

Le territoire de la CdCMC est concerné par deux Projets Alimentaires Territoriaux (PAT), chacun animé par le PNR du Haut-Languedoc et par le Pays Haut-Languedoc et Vignobles dont les objectifs sont :

- encourager l'installation en maraichage/accès au foncier
- encourager la diversification, notamment sur la filière des plantes à parfum et aromatiques
- encourager les circuits courts

En parallèle, des réflexions sont menés sur la qualification des jeunes et l'offre en formations qualifiantes et universitaires sur le territoire (Campus connecté) et la problématique de recrutement dans les secteurs tendus (restauration, hôtellerie, aide à la personne).

La problématique de la mobilité est également un frein au développement économique du territoire.

#### 5. Un parc de logement ancien et un fort taux de résidences secondaires

Le parc de logement de la Communauté de communes du Minervois au Caroux est caractérisé par :

- Une part importante de résidences secondaires, plus de 30%, du fait de l'attractivité touristique du territoire
- La vacance, qui est importante et en augmentation, notamment dans les centres anciens des villages.
- Une grande proportion de maisons, près de 90%, qui confirme le caractère rural.
- Un parc de logements anciens : plus de 70% ont été construit avant 1946\*.
- Le parc HLM est réduit : 3% du parc de logement, 13% du parc locatif\*

*\*Données issues du rapport d'évaluation du PIG du Pays Haut Languedoc et Vignobles réalisé en 2022 par le cabinet InSitu*

#### 6. Mobilité, déplacements difficiles

Le territoire de la CdCMC regroupe 36 communes sur 800km<sup>2</sup>. Les communes les plus éloignées sont à 1h30 de voiture (Félines-Minervois/Colombières-sur-Orb).

Le territoire rural, étendu et en majorité en zone de montagne, est divisé en plusieurs bassins de vie. Les habitants vont chercher hors du territoire les services intermédiaires :

- Narbonne, Lézignan et Carcassonne pour la partie Sud
- Béziers, Castres et Mazamet pour la partie centrale
- Bédarieux et Lamalou pour la partie Est

Les habitants de la CdCMC se déplacent sur Béziers, sous-préfecture, pour les démarches administratives lorsque les services ne sont pas présents sur le territoire.

Le manque de transports en commun (1 ligne St Pons/Béziers et 1 Olonzac/Béziers), pas liaison bus entre St Pons et Olargues) rend les habitants très dépendants à la voiture : **50% des ménages ont 1 voiture, 40% en ont 2 ou plus**. Ce manque de transport en commun accentue la précarité des familles (difficulté financière pour passer le permis, acquérir une voiture et acheter de l'essence).

Au vu de l'étendue du territoire, de l'éloignement géographique des cités administratives, des problèmes de mobilité liés au manque de transports en commun, **la CdCMC a dû s'adapter**

**afin d'apporter un maillage conséquent sur ce territoire. La mise en place de services, parfois itinérants, au plus proche des habitants, apporte une réponse aux difficultés de déplacement.** Le déploiement des permanences des partenaires au sein des France Services et des équipements de la CdCMC, permet une meilleure prise en charge du public et une meilleure connaissance et accès aux droits des usagers.

### **7. La dynamique associative forte**

Du Minervois au Caroux, plus de 250 associations sont référencées et actives sur le territoire. De nombreux événements sont organisés tout le long de l'année, avec 3 à 4 temps qui peuvent réunir plus de 1 000 personnes au niveau du public :

- A St-Pons, fête du Cochon en février ou fête de la châtaigne à l'automne
- A Olargues, Mai que Mai au printemps, Festibaloche en été.

L'épisode de crise sanitaire a entamé cette dynamique mais les événements se reconstruisent petit à petit.

A noter que suivant les zones (en taxe, en RI ou en REOM, et suivant l'historique des sensibilisations), les organisateurs peuvent organiser des événements « zéro déchets », ou ne rien mettre en place sur la gestion des déchets produits sur l'événement.

## b. Diagnostic déchets

---

### 1. L'historique de la prévention

La Communauté de communes est engagée de longue date dans la démarche de prévention, avec un PLPDMA 2018-2022, et auparavant, 2 PLPDMA sur 2 des 3 anciens territoires. Ainsi, plusieurs actions de prévention existent du Minervois au Caroux :

- Distribution de composteurs individuels avec un suivi des pratiques par enquête (renouvelée dans le cadre du diagnostic)
- Plateformes de compostage collectif
- Distribution de stop pub
- Distribution de sac cabas
- Aide au broyage des déchets verts par le prêt gratuit de broyeurs thermiques et électriques
- Diverses actions d'éco exemplarité : gobelets réutilisables (et mis à disposition des associations qui le souhaitent), récupération des piles, produits d'entretien labellisés pour la crèche intercommunale, implantation de composteurs pédagogiques aux collèges, travail sur le gaspillage alimentaire en établissement...

### 2. Vue sur le PLPDMA 2018-2022

Afin de mobiliser plus de moyens sur le terrain, la CdCMC s'est appuyée sur un partenariat avec les associations locales CEBENNA, APHYLLANTE et CPIEHL pour déployer son plan d'actions de sensibilisation auprès des différents publics

Fin 2021, une ambassadrice du tri et de la prévention a été recrutée pour renforcer le dispositif. Elle se forme au titre de maître-composteur

Par ailleurs, la CdCMC travaille en étroite collaboration avec le syndicat TRIFYL, compétent en terme de traitement de ses déchets, pour tous les travaux de communication

La CdCMC a bénéficié des aides de l'ADEME et de LA REGION sur une partie des actions engagées.

Le travail avec les associations : 225 demi-journées de travail ou d'animation entre 2018 et 2021

Et plusieurs fois par mois, des interventions de l'ADTP auprès de tous les publics

4 axes :

- ✓ Réduire le gaspillage et développer l'éco-consommation
- ✓ Réduire et éviter les déchets fermentescibles
- ✓ Promouvoir le réemploi et la réparation
- ✓ Accompagner les collectivités, administrations et entreprises

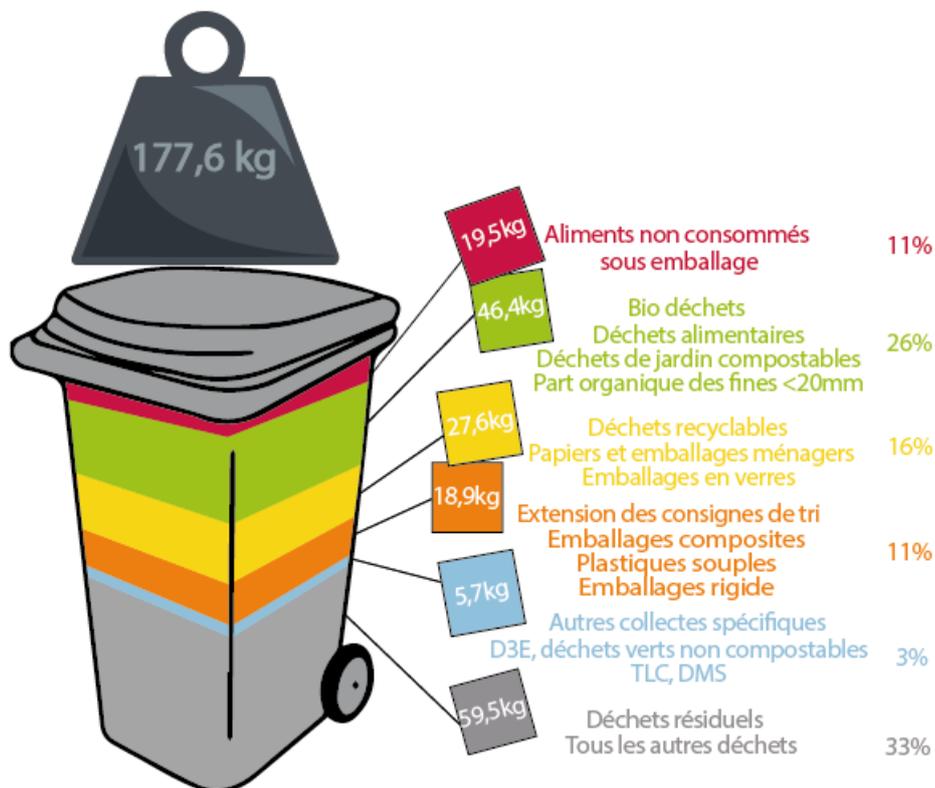
programme 2018-2021 (2022 en cours)	1/2 journée d'animation
<u>Action 1 : le compostage, c'est facile</u>	<b>76</b>
Gestion du stock de composteurs individuels	20
Mise en place/ suivi des aires de compostages	33
Animation d'atelier Compostage à destination des habitants	23
<u>Action 2 : composter aux campings</u>	<b>26</b>
Sensibilisation des gestionnaires de campings	14
Animation Stand de sensibilisation	12
<u>Action 2- 2020 : mieux gérer les déchets collectifs</u>	<b>22</b>
Animation Stand de sensibilisation manifestations sportives	4
<u>Action 2-2021 : communiquer, c'est susciter l'intérêt</u>	<b>18</b>
Groupe de travail de sensibilisation aux Déchets/Développement Durable	18
<u>Action 3 : composter à l'école</u>	<b>61,5</b>
Sensibilisation du personnel de cantine	6
Sensibilisation des élèves au compostage et au gaspillage alimentaire	34,5
2019-Travaux en collaboration avec le personnel d'établissements	4
2020- Sensibilisation des élèves au tri	10
2020- Voyage scolaire	7
<u>Action 4-2020 : cLes éco-gestes, c'est aussi chez nous</u>	<b>22</b>
Atelier produits au naturel	6
Animation dans les structures intercommunales	10
Réunion de travail, comité de pilotage	12

Gisement	Potentiel d'évitement total en Kg/hab.	Actions	Echéance	Potentiel d'évitement en Kg/hab.	Mesuré ou estimé en Kg/hab 2021
Emballages recyclables et non recyclables,	12	. Guide de Sensibilisation des habitants et touristes . Déchets des commerçants / artisans et professionnels du tourisme . Réunions publiques d'information aux usagers	2018-2022 2019 2018-2022	12 Non quantifiable Non quantifiable	5 kg
Fermentescibles et déchets verts	12,6	. Promotion du compostage individuel . Développement des plateformes de compostage de quartier (communes/hameaux) . Compostage des établissements gros producteurs . Broyage des déchets verts des particuliers . Programme de communication sur le tri et le gaspillage auprès des scolaires	2018-2022 2018-2022 2018-2022 2018-2022 2018-2022	1.4 2 4.1 3,4 1.7	3 kg (45t/an) 1.8 kg (28t/an) Nc 12.6 kg (60t/an) Nc
Encombrants, DEEE, textiles	5	. Sensibilisation du grand public . Soutien et promotion de journées à thèmes et bourses diverses	2018-2022 2021	5	Nc
Imprimés non sollicités	3,3	. Stop-Pub	2018-2020	3.3	Nc
Textiles	1,6	. Densification de la collecte des textiles	2018-2022	1.6	3.2 kg
Déchets des collectivités	N/A	. Éco exemplarité des communes et de la CDC . vaisselle durable	2018-2022	Non quantifiable	
DDS	N/A	. Promotion des alternatives aux produits dangereux . Déchets des viticulteurs (films/palettes)	2018 2018	Objectif qualitatif Objectif qualitatif	
Déchets des manifestations	1	. Déploiement des éco-manifestations . Soutien logistique aux manifestations de grande ampleur et séparation des flux en amont des collectes Om (ex : championnats du Monde de VTT)	2018-2022 2019-2022	Non quantifiable 1	1 kg

### 3. Analyse AFOM

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Une culture de la prévention déjà existante, avec de nombreuses actions engagées</li> <li>✓ L'importance de l'emploi des administrations (lien exemplarité et sensibilisation)</li> <li>✓ Une redevance incitative qui va se généraliser en 2024</li> <li>✓ Le soutien au développement des démarches qualités de l'OTI auprès des professionnels du tourisme</li> <li>✓ La présence de guides composteurs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Peu de moyens humains, techniques ou financiers supplémentaires à dédier à la prévention</li> <li>✓ Pas de maîtrise des coûts de traitement</li> <li>✓ Quelques données peu ou mal connues : taux d'apposition de stop pub, poids des collectes par zones ou acteurs (campings, professionnels...)</li> <li>✓ Encore trop de gaspillage dans les OM malgré une communication soutenue</li> </ul>
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Un profil d'habitants propriétaires en habitant individuel</li> <li>✓ Un habit collectif rassemblé dans trois communes</li> <li>✓ La présence de nombreux temps forts et manifestations</li> <li>✓ La prise en compte de la prévention dans les territoires limitrophes de la CDCMC</li> <li>✓ La présence de 3 associations pour la protection de l'environnement sur le territoire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Une taille des ménages inférieure à la moyenne nationale</li> <li>✓ Une saisonnalité forte liée au tourisme</li> <li>✓ Une part très importante de résidences secondaires</li> <li>✓ Peu de GMS distribution, lieu de sensibilisation sur la consommation sur le territoire</li> <li>✓ La multitude de petits artisans, difficile à toucher ou mobiliser de façon commune</li> <li>✓ Des foyers aux revenus plus modestes que les moyennes locales et un taux de chômage important</li> <li>✓ Des administrations relativement peu mobilisées</li> </ul>

#### 4. La poubelle d'un-e habitant-e du Minervois au Caroux



Chaque année, un-e habitant-e du territoire produit en moyenne **177,6 kg** en OMR (données 2021). A l'échelle du territoire Trifyl, la poubelle OMR pèse 221kg. En voici la répartition, classée par type de déchets :

<b>Gaspillage alimentaire</b>	Aliments non consommés Aliments non consommés sous emballage	<b>19,5 kg</b>	11%
<b>Bio déchets</b>	Déchets alimentaires Déchets de jardin compostables Part organique des fines <20mm	<b>46,4 kg</b>	26%
<b>Déchets recyclables</b>	Papiers et emballages ménagers Emballages en verres	<b>27,6 kg</b>	16%
<b>Extension des consignes de tri (au 01/01/2023)</b>	Emballages composites Plastiques souples Emballages rigides	<b>18,9 kg</b>	11%
<b>Autres collectes spécifiques</b>	D3E, déchets verts non compostables, TLC, DMS	<b>5,7 kg</b>	3%
<b>Déchets résiduels</b>	Tous les autres déchets	<b>59,5 kg</b>	33%
<b>total</b>		<b>177,6 kg</b>	

## 5. Retours des deux ateliers thématiques

Idées d'actions dans lesquels les participant-e-s pourraient s'investir

### - Professionnels et tourisme, le 14 novembre 2022

Bénéfices à faire de la prévention déchets :

- Ecologique, citoyen
- Economique : moins de dépenses
- Image, réputation (pour respecter l'image du territoire / PNR)
- Humains : amélioration des conditions de travail
- Réglementaire

A partir de PLPDMA 2018-2022/pro, qu'envisager ensemble pour 2023-2028 ?

- Mobiliser les acteurs : + communiquer
- Travail sur les biodéchets en restauration : installer un gros composteur en déchèterie à l'attention des pro ? travailler en commun sur le trommel, plus adapté que le composteur à la production de biodéchets en restauration ?
- Actions avec les clients des hébergements touristiques ?
- Communication à développer sur la voie verte ?
- Sensibiliser les commerçants au vrac, puisque le touriste nomade consomme local ?
- Logement/gîte autonome : affichage des consignes de tri ?
- Création d'une recyclerie ?
- Développer la consigne sur le filière vin ?

Dans les retours reçus par courriels :

- Prévoir une communication en plusieurs langues
- Développer une action sur la filière boulangerie avec la suppression des sacs jetables ?

### - Administrations, le 30 novembre 2022

2 possibilités d'actions :

- auprès des agents, des personnels, des dirigeant-e-s, des élu-e-s DANS la structure

- auprès des usagers ou des publics

- auditer de son administration, qui génère les déchets ?
- gestion des déchets verts
- protocoles d'événements : prévoir des ustensiles lavables et non jetables, prévoir du tri à la base des événements
- impliquer les personnels dans la gestion des déchets
- restauration collective : travail en amont avec les fournisseurs sur les emballages (accompagner par la comcom pour appuyer des choix avec moins de déchets)
- restauration collective : recycler
- restauration scolaire : le compostage
- gestion des déchets papier

- nettoyage : achats en quantité
- nettoyage : produits ménagers moins toxique
  
- réparabilité des appareils
- donner une nouvelle vie à certaines choses
- agir sur la politique des achats
  
- lutter contre l'idée que ça va coûter plus cher
- former les agents pour lutter contre les idées reçues (chimique, ça nettoie mieux)
- Développer les visites des installations de traitement de déchets

#### FAIRE SAVOIR

- relais des actions entre institutions
- développer un réseau d'information des actions de réduction des déchets
- document FALC (Facile à Lire et à Comprendre)
- valoriser les actions des administrations du territoire

### c. Détermination des gisements d'évitement prioritaire et des enjeux de prévention

Gisements d'évitement		Eléments de diagnostic kg/hab/an	Priorité	Enjeux en terme de prévention
encore présent dans les OMR	Emballages, flaconnages	23.1	8	Action d'éco-consommation : engager les ménages et les commerçants dans de nouvelles pratiques
	Papiers Cartons	7.8 7.9	2	Augmenter le taux d'équipement en Stop Pub (Développer les points de distribution de proximité) Développer des actions d'éco-exemplarité au sein de la CdCMC et ses communes améliorer le captage chez les professionnels
	Verre	6.9	2	Difficile de réduire la production de verre localement (seule alternative le retour de la consigne)
	Biodéchets présents dans les OMR	32.4 biodéchets 19.5 gaspi alim 2.6 déchets verts	11	Renforcement des actions de gestion de proximité (compostage) Lutte contre le gaspillage alimentaire en ciblant différents publics
	Objets à usage unique Textiles sanitaires	1.3 31.2	1	Continuer à développer l'usage de gobelets/vaisselle réutilisable avec les organisateurs d'évènements Réduire ces produits nécessite d'engager les ménages dans de nouvelles pratiques pauvres en déchets.
	Textiles	3.7	4	Augmenter la part des textiles réemployés en développant de nouveaux points de collecte sur le territoire accompagnée d'une sensibilisation
capté en déchèterie	Déchets végétaux en déchèterie	59	5	Développement des pratiques de gestion de proximité (broyage) et les autres alternatives. Cibler prioritairement les communes avec un taux d'habitat individuel élevé.
	Biens d'équipement (Encombrants, Mobilier, DEEE)	118 encombrants 15 mobilier 15.5 d3e	2	Dans démarche d'éco-exemplarité, Achat seconde main, Achat reconditionné attente d'une ressourcerie
	Inertes/Gravats	116	1	Via trifyl : Développer le réemploi en direct des gravats?
	Déchets dangereux	1.3	4	Nocivité des déchets : sensibilisation aux alternatives
	Déchets des entreprises	Inclus dans les collectes/non différenciés	4	Plus précisément métiers de bouche Accompagner et sensibiliser les entreprises via notamment des démarches expérimentales
	Déchets de la Comcom et des communes	Dans collectes/non différenciés	6	Développer l'éco-exemplarité nécessite une réflexion avec les services, un changement des pratiques et une implication des agents et élus

Priorités déterminées par gisements d'importance durant la CCES

faible
moyenne
forte

### 3. Stratégie et plan d'action

---

L'état des lieux a permis d'évaluer les évolutions des différents types de déchets et d'identifier axes stratégiques et objectifs opérationnels d'une politique volontariste de prévention. Cette politique s'inscrit pleinement dans le cadre réglementaire d'objectifs nationaux et régionaux de baisse.

Le plan d'actions a été élaboré en tenant compte des gisements prioritaires et des grandes idées structurantes émergeant des ateliers thématiques menés avec les acteurs du territoire concernés par la prévention des déchets.

#### a. Axes stratégiques

---

Développer l'écoexemplarité des administrations et des entreprises  
Promouvoir les bonnes pratiques

#### b. Objectifs opérationnels

---

- Réduire et éviter les déchets fermentescibles
- Réduire l'utilisation des emballages et papiers
- Réduire la nocivité des déchets
- Favoriser la consommation responsable

#### c. Plan d'actions

---

##### **Réduire et éviter les déchets fermentescibles**

- 1 Réduire les biodéchets
- 2 Valoriser les déchets verts

##### **Réduire l'utilisation des emballages et papiers**

- 3 Promouvoir les circuits courts
- 4 Inciter à l'organisation d'écomanifestations
- 5 Visiter les équipements de Trifyl
- 6 Distribuer de sacs de précollecte
- 7 Editer un guide de la prévention (habitant-e-s + tourisme) : print, web et magnet
- 8 Animer des ateliers jeune public sur le tri

##### **Réduire la nocivité des déchets**

- 9 Poursuivre la campagne "Produits au Naturel"
- 10 Identifier ses déchets nocifs (cendriers de poche, boîte à piles)

##### **Promouvoir les bonnes pratiques**

- 11 Agir avec les professionnels (1 de la restauration, 2 sacs à pains)
- 12 Accompagner la création d'une ressourcerie
- 13 Agir avec les établissements publics
- 14 Poursuivre et promouvoir Objectif R
- 15 Déployer la REOMI sur l'ensemble du territoire
- 16 Lutter contre le gaspillage alimentaire

# LISTE DES SIGLES UTILISÉS

## ADEME

<b>ADT, ADTP</b>	Ambassadrice du Tri et de la Prévention
<b>CA</b>	Chambre de l'Agriculture
<b>CCI</b>	Chambre de Commerce et d'Industrie
<b>CdCMC</b>	Communauté de communes du Minervois au Caroux
<b>CMA</b>	Chambre des Métiers de l'Artisanat
<b>CPIE HL</b>	Centre Permanent d'Initiative pour l'Environnement Haut-Languedoc
<b>DEEE, D3E</b>	Déchets des Equipements Electriques et Electroniques
<b>DMA</b>	Déchets Ménagers et Assimilés
<b>CD34</b>	Conseil Départemental de l'Hérault
<b>FALC</b>	Facile A Lire et Comprendre
<b>OM, OMR</b>	Ordures Ménagères Résiduelles
<b>PHLV</b>	Pays Haut Languedoc Vignobles
<b>PNR</b>	Parc Naturel Régional
<b>PNR HL</b>	Parc Naturel du Haut-Languedoc
<b>PLPDMA</b>	Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés
<b>PNPD</b>	Programme National de Prévention des Déchets
<b>PRPDMA</b>	Programme Régional de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés

# PROGRAMME LOCAL DE PRÉVENTION DES DÉCHETS ET ASSIMILÉS 2023-2028

## PARTIE 2 FICHES ACTIONS



PLPDMA 2023-2028  
Du Minervois au Caroux

*Validé en Conseil Communautaire le 13/04/2023*

## c. Plan d'actions

---

### Réduire et éviter les déchets fermentescibles

- 1 Réduire les biodéchets
- 2 Valoriser les déchets verts

### Réduire l'utilisation des emballages et papiers

- 3 Promouvoir les circuits courts
- 4 Inciter à l'organisation d'écomanifestations
- 5 Visiter les équipements de Trifyl
- 6 Distribuer de sacs de précollecte
- 7 Editer un guide de la prévention (habitant-e-s + tourisme) : print, web et magnet
- 8 Animer des ateliers jeune public sur le tri

### Réduire la nocivité des déchets

- 9 Poursuivre la campagne "Produits au Naturel"
- 10 Identifier ses déchets nocifs (cendriers de poche, boîte à piles)

### Promouvoir les bonnes pratiques

- 11 Agir avec les professionnels (1 de la restauration, 2 sacs à pains)
- 12 Accompagner la création d'une ressourcerie
- 13 Agir avec les établissements publics
- 14 Poursuivre et promouvoir Objectif R
- 15 Déployer la REOMI sur l'ensemble du territoire
- 16 Lutter contre le gaspillage alimentaire

## d. Les fiches actions

---

Gisements ciblés : <b>les biodéchets (46 kg/hab -&gt; -30%)</b>	Action n° <b>1</b>
Public cible : <b>habitant-e-s et professionnels</b>	

## RÉDUIRE LES BIODÉCHETS

### Rappel des objectifs :

#### Réduire et éviter les déchets fermentescibles

<u>Objectifs Quantitatifs :</u> -70% dans les OM sur 6 ans	<u>Objectifs Qualitatifs :</u> limiter les nuisances chez l'habitant-e et dans les conteneurs
---	---

### Contexte ou obligations réglementaires :

*Obligation au 31/12/2023 pour les collectivités de donner les moyens à chaque usager de gérer ses biodéchets de façon séparative de ses déchets résiduels. Lors du précédent PLPDMA, des actions ont été amorcées et peuvent se poursuivre sur 2023-2028.*

<u>Pilote ou porteur :</u> <b>CdCMC</b>	
<u>Partenaires financiers</u> Région, ADEME	<u>Partenaires ou relais à mobiliser</u> Trifyl, Communes, associations, usagers-référents

### Descriptif

Former des référents de site (agents, élu-e-s, habitant-e-s)  
Vente de composteurs individuels et suivi  
Compostage collectif (communes, établissements)  
Carte des sites de compostage co  
Animer un réseau des composteurs citoyens  
Intégrer des manifestations nationales (café compost, etc)  
Distribution de bio-seau (pour compost co)

### Moyens (financiers ou techniques)

achat des composteurs  
achat signalétiques et outils de comm  
achat équipements  
Ambassadeur du tri  
formation

### Calendrier

2023-2028

2023	2024	2025	2026	2027	2028
------	------	------	------	------	------

### Communication

campagne de promotion bi-annuelle  
événement pour distri compost  
réunions publiques pour mise en place  
enquêtes préalables et de suivi

### Indicateurs de réalisation

nb de convention de partenariat avec les communes ou établissements  
nb de composteurs distribués  
nb de référent-e-s formé-e-s  
nb de foyers équipés  
nb de bio-seaux distribués  
fréquentation page internet carte empl

Gisements ciblés : <b>les déchets verts (55kg/hab/an en déchèterie)</b>	Action n° <b>2</b>
Public cible : <b>habitant-e-s et professionnels</b>	

## VALORISER LES DÉCHETS VERTS

### Rappel des objectifs :

Limiter les dépôts de DV en déchèterie et aider au processus de compostage pour les particuliers

<u>Objectifs Quantitatifs :</u> -10% sur les entrants en déchèterie sur 6 ans 3 animations déchets verts/an	<u>Objectifs Qualitatifs :</u> accompagner les pratiques du compostage
---	---

### Contexte ou obligations réglementaires :

En 2022, les déchets verts des particuliers en déchèterie représentent 55 kg/an/habitant. Bien qu'étant un ratio relativement faible au regard des moyennes régionales, il s'agit du 3e poste en déchèterie, après les gravats et les encombrants.

<u>Pilote ou porteur :</u> <b>CdCMC, Cne</b>	
<u>Partenaires financiers</u> Région, ADEME, Trifyl	<u>Partenaires ou relais à mobiliser</u> PNR, PHLV, Communes, associations, usagers-référents

<u>Descriptif</u> 1/ Poursuivre le prêt des broyeurs aux administrés 2/Travailler en concertation avec les communes afin de les inviter à organiser des journées de broyage (à l'aide d'un gros broyeur) avec les administrés 3/ informer sur le paillage des espaces verts ou l'utilisation du broyat en compostage collectif/individuel						
<u>Moyens (financiers ou techniques)</u> poursuite des prêts de broyeurs de végétaux pour les foyer achat d'un gros broyeur de végétaux Implication des élus et agents des communes formation des agents communaux animation déchets verts						
<u>Calendrier</u> 2023-2029						
2023	2024	2025	2026	2027	2028	
<u>Communication</u> information aux élus (commission 3D, CC) opérations de broyage collectif réunions préalables aux flyer, site internet, enquête de suivi du détournement						
<u>Indicateurs de réalisation</u> 1/ nb de prêts de broyeurs individuels et équivalent détournement 2/ nb de jours de broyage collectif nb de m3 de déchets verts détournés nb d'agents formés						

Gisements ciblés : <b>emballages (86kg de recyclables)</b>	<b>Action n° 3</b>
Public cible : <b>professionnels de la cuisine collective habitant-e-s, touristes</b>	

## PROMOUVOIR LES CIRCUITS COURTS

### Rappel des objectifs :

Réduire l'utilisation des emballages et papiers  
développer l'écoexemplarité des établissements publics

<u>Objectifs Quantitatifs :</u>	<u>Objectifs Qualitatifs :</u> mieux consommer, mieux acheter, mieux gérer l'argent public promotion du vrac labellisation d'établissements sco E3D labellisation éco-commerçant
---------------------------------	---

### Contexte ou obligations réglementaires :

<u>Pilote ou porteur :</u> <b>CdCMC (3D+eco+tour), PNR-PHLV CD34</b>	
<u>Partenaires financiers</u>	<u>Partenaires ou relais à mobiliser</u> PNR, PHLV, asso de commerçants, établissements scolaires

<u>Descriptif</u> à destination des habitants à destination des touristes opération Dégustons l'été PAT à destination des pro de la cuisine collective : promotion d'AgriLocal (Au pré de la ferme)						
<u>Moyens (financiers ou techniques)</u> aide Dégustons l'été						
<u>Calendrier</u> 2023-2028						
2023	2024	2025	2026	2027	2028	
<u>Communication</u> promotion des événements (avant, pendant après) relais d'information						
<u>Indicateurs de réalisation</u> nb d'événements Dégustons l'été, nb de producteurs participants fréquentation des événements nb de nouveaux adhérents à la plateforme (agrilocal)						

Gisements ciblés : <b>emballages, papiers, biodechets</b>	Action n° <b>4</b>
Public cible : <b>organiseurs (asso et services/communes), publics des manifestations</b>	

## INCITER À L'ORGANISATION D'ÉCOMANIFESTATIONS

### Rappel des objectifs :

Réduire l'utilisation des emballages et papiers  
développer l'écoexemplarité des établissements publics

<u>Objectifs Quantitatifs :</u> augmenter le nb d'écomanifestations, et le nb d'organiseurs	<u>Objectifs Qualitatifs :</u> amélioration de la gestion des déchets sur les événements, en particulier ceux à haute fréquentation (fêtes de la châtaigne, fête du cochon)
--	--

### Contexte ou obligations réglementaires :

*Un événement concentre sur un temps court et dans un environnement parfois fragile, beaucoup de personnes, de matériel et d'énergie. Plusieurs événements sportifs et culturels sont organisés du Minervois au Caroux. Certaines associations mutualisent et se prêtent déjà du matériel, il convient d'étendre et de favoriser les démarches environnementales pour tous les organisateurs.*

<u>Pilote ou porteur :</u> <b>CdCMC, Communes, PNR</b>	
<u>Partenaires financiers</u> PNR	<u>Partenaires ou relais à mobiliser</u> communes, asso, services CdCMC, PNR

<u>Descriptif</u>						
Soutenir : développer un kit événement (à voir avec les associations, matériel de tri + affichettes + atelier avec les orga)						
Accompagner : à cibler dans un premier temps sur les événements soutenus par la Comcom						
1. rencontre des organisateurs						
2. accompagnement dans la gestion et prévention des déchets : diagnostic, conseils, communication, prêt de kit événement (matériel de tri)						
3. déroulement de l'événement						
4. suivi de l'événement						
Promouvoir : valoriser les organisateurs par la création d'une charte (rédaction avec le groupe administrations publiques), à signer pour bénéficier des financements Commune ou Comcom						
<u>Moyens (financiers ou techniques)</u>						
Ambassadeur du tri						
services instructeurs de demande de subv						
achat d'écocup pour les communes						
conception et achat d'affichettes						
achat de matériel de tri (sacs ou poubelles)						
<u>Calendrier</u>						
2023 : avec le groupe de travail adm pub, rédaction de la charte						
rencontre avec les services instructeurs de demande de sub						
réflexion sur la mise en œuvre(2025?)						
2023	2024	2025	2026	2027	2028	

Communication

guide de l'eco-evenement, fiche de bonnes pratiques, charte  
kit : guide, animation, matériel de tri

Indicateurs de réalisation

nb structures engagées  
nb de chartes signées  
nb d'événements eco-responsables organisés

Gisements ciblés : <b>les collectes d'emballages (65 kg/an/hab)</b>	Action n° <b>5</b>
Public cible : <b>habitants, services techniques communaux et intercommunaux, élus, scolaires</b>	

## VISITER LES ÉQUIPEMENTS DE TRIFYL

### Rappel des objectifs :

informer et sensibiliser sur la collecte des emballages suite à la mise en place de l'extension des consignes de tri

<u>Objectifs Quantitatifs :</u> + 5kg/an/hab sur 3 ans soit +15kg de tri	<u>Objectifs Qualitatifs :</u> soutenir la pratique du tri et limiter les refus
---	--

### Contexte ou obligations réglementaires :

*Avec l'extension des consignes de tri, trier ses emballages devient plus simple. Mais les rumeurs sur l'enfouissement de ces déchets restent tenaces. Les visites permettront à de nombreux publics d'appréhender le travail réalisé sur la nouvelle usine, à travers un circuit pédagogique. Elles pourront alors se faire le relai de la bonne information à tous les usagers,*

<u>Pilote ou porteur :</u> <b>CdCMC</b>	
<u>Partenaires financiers</u> TRIFYL	<u>Partenaires ou relais à mobiliser</u> TRIFYL, établissements scolaires, services communaux et CC

<u>Descriptif</u> Mise en œuvre de visites de la nouvelle unité de tri des emballages à LABRUGUIERE. Transport organisé par la CDCMC, formation donnée par les services de TRIFYL.						
<u>Moyens (financiers ou techniques)</u> organisation de transport pour les visites scolaires organisation de transport en interne						
<u>Calendrier</u> 2023-2029						
2023	2024	2025	2026	2027	2028	
<u>Communication</u> communiqués de presse						
<u>Indicateurs de réalisation</u> nb de sorties organisées partenariat avec les communes ou établissements						
				nb de convention de		

Gisements ciblés : <b>38,8 kg/hab encore présent dans les OMR</b>	Action n° <b>6</b>
Public cible : <b>Habitants, professionnels, communes, asso</b>	

## DISTRIBUER DE SACS DE PRÉCOLLECTE

### Rappel des objectifs :

Réduire l'utilisation des emballages ménagers, encore présents dans les OMR

<u>Objectifs Quantitatifs :</u>	<u>Objectifs Qualitatifs :</u> Améliorer le tri sélectif, limiter les surcoûts dus aux refus de tri
---------------------------------	--

### Contexte ou obligations réglementaires :

Extension des consignes de tri depuis le 1er Janvier 2023. REOMI en 2024

<u>Pilote ou porteur :</u> <b>CdCMC</b>	
<u>Partenaires financiers</u> CITEO	<u>Partenaires ou relais à mobiliser</u> Communes, associations

<u>Descriptif</u> Distribution et mise à disposition des sacs de tri avec un visuel actualisé, dans les communes, lors de manifestations publiques et des animations					
<u>Moyens</u> (financiers ou techniques) Achat des sacs de tri : 10 000 exemplaires conception d'un nouveau visuel (une question sur vos déchets? Une envie de composter? Allo service 3D) Livraison des sacs ou distri en porte à porte pour la REOMI distri via OT pour les pro					
<u>Calendrier</u> conception 1er semestre 2023 distribution 2e semestre 2023					
2023	2024	2025	2026	2027	2028
<u>Communication</u> Réunions publiques. Evenements. Animations					
<u>Indicateurs de réalisation</u> Nb de sacs distribués. Caractérisation des OM					

Gisements ciblés :	Action n° <b>7</b>
Public cible : <b>habitant-e-s, touristes</b>	

## EDITER UN GUIDE DE LA PRÉVENTION (HABITANT-E-S + TOURISME) : PRINT, WEB ET MAGNET

### Rappel des objectifs :

Réduire l'utilisation des emballages et papiers

<u>Objectifs Quantitatifs :</u>	<u>Objectifs Qualitatifs :</u>
---------------------------------	--------------------------------

### Contexte ou obligations réglementaires :

ECT  
REOMI

<u>Pilote ou porteur :</u>	
<u>Partenaires financiers</u>	<u>Partenaires ou relais à mobiliser</u>

<u>Descriptif</u> outil complémentaire entre print et web (rappel des consignes de tri, idées d'écogestes, ma maison au naturel, etc.) + une version guide du tri des vacances 2023-2024 version 1 web + tri aimanté version print 2025						
<u>Moyens (financiers ou techniques)</u> conception impression diffusion						
<u>Calendrier</u> conception 2024 + web						
2023	2024	2025	2026	2027	2028	
<u>Communication</u>						
<u>Indicateurs de réalisation</u> nb d'outils distribués fréquentation de la page web						

Gisements ciblés : <b>38,8 kg/hab encore présent dans les OMR</b>	Action n° <b>8</b>
Public cible : <b>Etablissement scolaire, centres de loisir, maison d'enfant</b>	

## ANIMER DES ATELIERS JEUNE PUBLIC SUR LE TRI

### Rappel des objectifs :

Réduire l'utilisation des emballages et papiers

<u>Objectifs Quantitatifs :</u> 6 ateliers/an	<u>Objectifs Qualitatifs :</u> Renforcer le tri sélectif chez les plus jeunes, limiter les incivilités Evolution des comportements
--	---

### Contexte ou obligations réglementaires :

Extension des consignes de tri depuis le 1 Janvier 2023

<u>Pilote ou porteur :</u>  <b>CdCMC</b> <b>Etablissements scolaires</b>	
<u>Partenaires financiers</u> ADEME, Région	<u>Partenaires ou relais à mobiliser</u> Associations, Etablissements

<u>Descriptif</u> ateliers, jeux sur le tri, Visite de site, d'usine de tri, projections de films sur le recyclage création video ACM, marche propre Atelier de réemploi du papier...					
<u>Moyens (financiers ou techniques)</u> Achat d'outils de communication Création de jeux Coût de déplacements pour les visites Associations environnement Agents techniques... prestations animation Associations environnement					
<u>Calendrier</u> 2024-2028					
2023	2024	2025	2026	2027	2028
<u>Communication</u> Interne aux établissement concernés + réseaux de le CDCMC					
<u>Indicateurs de réalisation</u> Nombres d'établissement concernés Nombre d'interventions réalisées évolution des caractérisations					

Gisements ciblés : <b>Les emballages</b>	Action n° <b>9</b>
Public cible : <b>Habitants, administrations,</b>	

## POURSUIVRE LA CAMPAGNE "PRODUITS AU NATUREL"

### Rappel des objectifs :

Réduire la nocivité des déchets

<u>Objectifs Quantitatifs :</u> 6 ateliers/an	<u>Objectifs Qualitatifs :</u> réduire les risques sanitaires pour la population et l'environnement
--	--

### Contexte ou obligations réglementaires :

*En France, 7 ménages sur 10 utilisent encore de l'eau de javel.*

*Les produits chimiques sont des substances allergisantes, irritantes et corrosives qui polluent l'air et l'eau.*

<u>Pilote ou porteur :</u> <b>CDCMC, Communes, Etablissements scolaires</b>	
<u>Partenaires financiers</u> Région ?	<u>Partenaires ou relais à mobiliser</u> Associations, communes, établissements scolaires, PNR, Crèches

<u>Descriptif</u> Formations des agents + communes Ateliers produits ménagers naturels Guide ma maison au naturel Diffusion de films sur l'impact des produits dangereux. informer les utilisateurs sur les solutions alternatives aux produits phyto : Ex Jardinage au naturel..						
<u>Moyens (financiers ou techniques)</u> Achats des matières premières et d'outils de fabrication de produits Associations environnement						
<u>Calendrier</u> 2023-2028						
2023	2024	2025	2026	2027	2028	
<u>Communication</u> Reseau CdCMC						
<u>Indicateurs de réalisation</u> Evolution des comportements						

Gisements ciblés : <b>Emballages, déchets dangereux</b>	Action n°
Public cible : <b>Habitants, établissements scolaires</b>	<b>10</b>

## IDENTIFIER SES DÉCHETS NOCIFS

### Rappel des objectifs :

Réduire la nocivité des déchets

<u>Objectifs Quantitatifs :</u>	<u>Objectifs Qualitatifs :</u> Favoriser les consommations responsables
---------------------------------	--

### Contexte ou obligations réglementaires :

*Extension des consignes de tri*

*Obligation de tri à la source des biodéchets au 31/12/2023*

*Conventions de partenariat*

<u>Pilote ou porteur :</u> <b>Communes, CdCMC, Etablissements scolaires</b>	
<u>Partenaires financiers</u> Région, ADEME	<u>Partenaires ou relais à mobiliser</u> Associations, PNR PHLV, Communes, habitants

<u>Descriptif</u> Marches propres, Boîtes à piles Magnet Cendrier de poche planche à chewing-gum					
<u>Moyens</u> (financiers ou techniques) Achat de cendriers de poche, boîte à pile, pinces à déchets,					
<u>Calendrier</u> 2023-2028					
2023	2024	2025	2026	2027	2028
<u>Communication</u> Reseaux CdCMC Affiches Evénements outils nudges					
<u>Indicateurs de réalisation</u> Nombre d'événements réalisés Nombre de participant-e-s					

Gisements ciblés :	Action n° <b>11</b>
Public cible : <b>professionnels</b>	

## AGIR AVEC LES PROFESSIONNELS

### Rappel des objectifs :

<u>Objectifs Quantitatifs :</u>	<u>Objectifs Qualitatifs :</u> Impliquer les entreprises - Favoriser le passage à l'action en transition énergétique, écologique et solidaire
---------------------------------	---

### Contexte ou obligations réglementaires :

Mise en place de la REOMI en 2024

obligation des gérer ses déchets, et nouvellement biodéchets (enquête trifyl sur les biodéchets chez les pro)

<u>Pilote ou porteur :</u> <b>CdCMC</b>	
<u>Partenaires financiers</u>	<u>Partenaires ou relais à mobiliser</u> CMA, CCI, CA

<u>Descriptif</u> Informer les professionnels de leurs obligations Développer une grille d'analyse de l'entreprise, comme producteur de déchets. Proposer aux professionnels du territoire de s'engager sur la prévention et le tri des déchets : réaliser un diagnostic ainsi qu'une formation de sensibilisation du personnel pour les demandeurs. Développer avec les volontaires une charte d'engagement. 1 pro de la restauration 2 boulangers et sacs à pain ?						
<u>Moyens</u> (financiers ou techniques) Ambassadrice du Tri						
<u>Calendrier</u> mars : élaboration de la grille d'analyse en lien avec l'atelier pro&tourisme. Et ciblage d'une catégorie de pro avril : lancement du recrutement des entreprises volontaires juin : choix des entreprises et début des rencontres novembre : restitution lors						
2023	2024	2025	2026	2027	2028	
<u>Communication</u> réunion avec le groupe de travail commerce&pro visuel et déclinaison web pour recrutement des entreprises volontaires						
<u>Indicateurs de réalisation</u> nb d'entreprises volontaires quantités de déchets évités						

Gisements ciblés : <b>les objets et produits réutilisables, jusqu'alors déposés en déchèterie</b>	Action n°
Public cible : <b>administrés</b>	<b>12</b>

## ACCOMPAGNER LA CRÉATION D'UNE RESSOURCERIE

### Rappel des objectifs :

Une ressourcerie gère la récupération, la valorisation et la revente de biens sur un territoire donné. Elle a également un rôle d'éducation à l'environnement. Le réemploi permet de limiter le rejet vers traitement par enfouissement/incinération, en donnant

<u>Objectifs Quantitatifs :</u> -10% sur les entrants/sortants en déchèterie sur 6 ans	<u>Objectifs Qualitatifs :</u> le déchet redevient un produit
--	--

### Contexte ou obligations réglementaires :

*Donner priorité à la réduction, au réemploi, puis au recyclage des déchets. Sensibiliser le public à l'acquisition de comportements respectueux de l'environnement (écocitoyenneté). Offrir des offres d'insertion aux publics en difficulté, emploi de valoriste: collecte, tri, réutilisation, valorisations et prévention des déchets de biens ménagers.*

<u>Pilote ou porteur :</u> <b>CdcMC/familles rurales? Secours Pop? Secours catho? Avanturfu?</b>	
<u>Partenaires financiers</u> Region/ADEME/Fondations diverses	<u>Partenaires ou relais à mobiliser</u> Association /Réseau des ressourceries/TRIFYL/

<u>Descriptif</u> Le projet devra faire l'objet d'une analyse préalable Moyens humains nécessaires à l'exploitation (bénévoles, emplois), Moyens financiers à mobiliser, ratios d'évitements par rapport au bassin de vie, capacité foncière						
<u>Moyens (financiers ou techniques)</u>						
<u>Calendrier</u> 2024-2028						
2023	2024	2025	2026	2027	2028	
<u>Communication</u>						
<u>Indicateurs de réalisation</u> nb de produits échangés, des ventes						
			retour d'objets en déchèterie,		recettes	

Gisements ciblés : <b>papiers, déchets dangereux</b>	Action n° <b>13</b>
Public cible : <b>services techniques communaux et intercommunaux, élus, établissements gros producteurs</b>	

## AGIR AVEC LES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS

### Rappel des objectifs :

Sur un territoire où le lien avec les mairies et les administrations est important (en tant qu'acteurs de lien social et qu'employeurs), l'éco-exemplarité de ces structures est d'autant plus importante pour jouer un effet d'entraînement et justifier les m

<u>Objectifs Quantitatifs :</u> impact sur les coûts pour les établissements	<u>Objectifs Qualitatifs :</u> diminution de la toxicité des produits
---	--

### Contexte ou obligations réglementaires :

*Communiquer sur le bienfondé de la démarche en imaginant des achats groupés internes aux services communautaires, et faire que toutes les communes ou établissements aient eu une présentation des enjeux et champs d'actions de l'exemplarité. Avoir 75 % des communes signataires de la charte mairie éco-responsable.*

<u>Pilote ou porteur :</u> <b>CdCMC</b>	
<u>Partenaires financiers</u> Communes/Département/Region/ADEME	<u>Partenaires ou relais à mobiliser</u> Etablissements scolaires, services communaux et CdCMC

### Descriptif

Ce travail, nécessitant d'impliquer beaucoup d'acteurs, peut prendre plusieurs formes :

- Diagnostic des déchets et des pratiques à la CDCMC et dans les établissements
- Présentation de l'exemplarité et travail autour des pistes d'actions via réunions
- charte des mairies éco-exemplaires
- Focus sur des actions en lien avec le programme tel que le compostage, le 0 phyto et le paillage (en lien avec le broyage de leurs déchets verts).

à affiner avec l'atelier administrations publiques

### Moyens (financiers ou techniques)

Ambassadrice du Tri et chargé de comm  
conception et impression de document (ou web)

### Calendrier

2023-atelier Adm Publiques : réalisation d'un audit avec les volontaires ou collecte de bonnes pratiques  
mobilisation des agents de la CdCMC  
2024 valorisation (forme à définir)  
2025 poursuite

2023	2024	2025	2026	2027	2028
------	------	------	------	------	------

### Communication

réseaux des communes et adm du territoire

### Indicateurs de réalisation

nb de participant-e-s à l'atelier  
nb d'administrations volontaires

Gisements ciblés : <b>tous</b>	Action n° <b>14</b>
Public cible : <b>foyers du territoire</b>	

## POUR SUIVRE ET PROMOUVOIR OBJECTIF R

### Rappel des objectifs :

<u>Objectifs Quantitatifs</u> : développer la fréquentation du site et nb d'abonné-e-s	<u>Objectifs Qualitatifs</u> : réduction des OM meilleure qualité de tri
--	--

### Contexte ou obligations réglementaires :

*Poursuite de l'infolettre et blog des écogestes*

<u>Pilote ou porteur</u> :	
<b>CdCMC</b>	
<u>Partenaires financiers</u>	<u>Partenaires ou relais à mobiliser</u> Aphyllante Environnement, CPIE du Haut-Languedoc, Centre Cebenna + Trifyl + PNR

<u>Descriptif</u>						
<p>Infolettre mensuelle des écogestes, qui renvoie vers un blog dédié <a href="http://objectif-r.cdcm.fr">http://objectif-r.cdcm.fr</a></p> <p>Editée par la Communauté de communes du Minervois au Caroux et rédigée en lien avec les associations Aphyllante Environnement, le Centre Cebenna et le CPIE du Haut-Languedoc, cette lettre se veut accompagner ses lectrices et lecteurs dans la réduction des déchets.</p> <p>Un rendez-vous tous les mois, avec des astuces, des quiz, des info, des interviews autour des éco-gestes, en 5 rubriques :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Réduire : question conso</li> <li>- Réparer/Réutiliser : astuce récup' ou détournement d'objet</li> <li>- Recycler : tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur le tri</li> <li>- Rendre à la terre : tous les secrets du compost</li> <li>- Recette : de saison ou anti-gaspi, et toujours pour se faire du bien !</li> </ul>						
<u>Moyens</u> (financiers ou techniques)						
chargée de comm + ADTP associations environnement						
<u>Calendrier</u>						
comité de rédaction réuni 2 à 3 fois par an remise des articles au plus tard le 20 du mois précédent et diffusion dans les 1er jours de chaque mois						
2023	2024	2025	2026	2027	2028	
<u>Communication</u>						
relais sur les réseaux sociaux : reels relais sur les newsletters des partenaires (OT, etc.) promotion lors des ateliers (roll-up) jeux-concours à développer : au moins 1 par an						
<u>Indicateurs de réalisation</u>						
fréquentation du site nb d'abonné-e-s participation aux jeux						

Gisements ciblés : <b>OM, tri</b>	Action n° <b>15</b>
Public cible : tous les <b>usagers foyers, professionnels et tout producteur de déchets</b>	

## DÉPLOYER LA REOMI SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE

### Rappel des objectifs :

<u>Objectifs Quantitatifs :</u>	<u>Objectifs Qualitatifs :</u> moins de déchets, plus de tri
---------------------------------	---

### Contexte ou obligations réglementaires :

*Afin de réduire significativement les quantités de déchets produits et de répondre aux obligations réglementaires, la CdCMC a choisi de mettre en place la redevance incitative sur l'ensemble du territoire.*

<u>Pilote ou porteur :</u> <b>CdCMC</b>	
<u>Partenaires financiers</u> ADEME, Région, Europe	<u>Partenaires ou relais à mobiliser</u> Communes, asso commerçants, Chambres consulaires

<u>Descriptif</u> La Redevance Incitative est en place depuis 2016 sur le secteur sud de la CdCMC. Sur les trois systèmes de facturation, la CdCMC a choisi d'harmoniser autour de la REOMI. Le déploiement du système, en Points d'Apport Volontaire, se déroulera en 2023, pour une mise en oeuvre effective à partir du 1 <sup>er</sup> janvier 2024.						
<u>Moyens (financiers ou techniques)</u>						
<u>Calendrier</u> en place au 1 <sup>er</sup> janvier 2024. 2023 communication, accompagnement au changement, rappel des enjeux et des consignes						
2023	2024	2025	2026	2027	2028	
<u>Communication</u> campagne de communication : réunions publiques, courriers, distribution des badges et sacs, lettre de la RI + communication interne (ateliers et REOMI info, réunions d'information)						
<u>Indicateurs de réalisation</u> ratio utilisation des badges						

Gisements ciblés : <b>Le gaspillage alimentaire dans les biodéchets</b> = <b>19,6kg/hab/an</b>	Action n° <b>16</b>
Public cible : <b>Habitants, professionnels, cuisines collectives</b>	

## LUTTER CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE

### Rappel des objectifs :

Réduire et éviter les déchets fermentescibles  
exemplarité des Administrations publiques

<u>Objectifs Quantitatifs :</u> Réduction de 50% d'ici 2025 A REVOIR	<u>Objectifs Qualitatifs :</u> Développer la consommation responsable
---	--

### Contexte ou obligations réglementaires :

Objectifs de réduction de l'ADEME -50% d'ici 2025. Changements de comportements: Vrac, circuits courts, produits locaux..Plateforme agrilocal, Plan alimentaire...

<u>Pilote ou porteur :</u> <b>Etablissements scolaires, Région, CdCMC</b>	
<u>Partenaires financiers</u> Région, ADEME	<u>Partenaires ou relais à mobiliser</u> PNR, PHLV, Communes, associations

<u>Descriptif</u> Proposer des diagnostics alimentation et réduction des gaspillages : Restaurants scolaires Proposer des diagnostics de lutte contre le gaspillage alimentaire : Restaurants + restaurants d'entreprises Sensibiliser les habitants en organisant des événements : « cadis zéro déchet, zéro gaspi », ateliers de cuisine des restes et des épiluchures, de bonne gestion du frigo...						
<u>Moyens</u> (financiers ou techniques) Achats d'outils de communication Achat tables de tri Ambassadrice du tri						
<u>Calendrier</u> 2023-2028 A DEVELOPPER par année						
2023	2024	2025	2026	2027	2028	
<u>Communication</u> Affiche Réseaux sociaux CdCMC et Communes						
<u>Indicateurs de réalisation</u> Nombre d'opérations de sensibilisation réalisées Nombre de diagnostics réalisés Pésées avant/après						